

DELIBERATION

97 (7.10)

Le 28 novembre 2019, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 novembre 2019

Présents : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, DUCREUX, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, A. BEAL, BROT, LEVET, ESCOFFIER, LUIRE, GIAUME, BOIS-CARTAL, BOUZINA, KARA, PANGAUD, LAROCHE, JACOB, FESSY, CEYTE, MARRET, SEGUIN, AMBLARD,

Procurations : Madame BRUEL à Monsieur SCHALK, Madame KHEBRARA à Madame RIVIERE, Monsieur RASCLARD à Monsieur PANGAUD,

Secrétaire : Monsieur J. BEAL.

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2020 : budget annexe Construction d'une gendarmerie

Les obligations relatives au Débat d'Orientations Budgétaires s'appliquent également aux budgets annexes, comme celui de la Construction d'une gendarmerie.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas d'inscription en section de fonctionnement. En section d'investissement, une avance du budget de la Commune de 300 000 € sera inscrite pour permettre le financement des études.

Le Conseil Municipal, a entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les orientations budgétaires 2020 du budget annexe Construction d'une gendarmerie et en a débattu.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 29 novembre 2019

Le Maire

Jean-Claude SCHALK



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20191129-97-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2019

Affichage : 03/12/2019

Pour l'autorité compétente
par délégation



Jean-Claude SCHALK